



la Gazette

INFORMATIONS COMMUNALES DE LONGLAVILLE



LONG|AVILLE
AUX TROIS FRONTIÈRES
www.longlaville.fr  





SOMMAIRE

4

EN IMAGES

6

VIE SCOLAIRE - JEUNESSE

8

VIE ASSOCIATIVE - SPORT

9

FINANCES

12

ZOOM
LA VILLE SE TRANSFORME

18

AFFAIRES SOCIALES

20

MUNICIPALITÉ

22

VIVRE À LONGGLAVILLE

Directeur de la publication :

Hamdi TOUDMA

Coordination et suivi :

Service Communication

Impression : Digit'offset

Conception et réalisation : anagram

Crédits photos : Gérard Benad

Tirage : 1 500 exemplaires

la Gazette - août 2025 - n°9





MA SEULE BOUSSOLE : L'INTÉRÊT DES LONGLAVILLOIS

Chères Longlavilloises,
chers Longlavillois,

Depuis le blocage du budget le 11 avril 2025, notre commune connaît une situation dont vous avez vécu les conséquences, cet été, avec à titre d'exemples factuels : l'annulation de la fête nationale, la suppression des subventions aux associations décidée par la Chambre Régionale des Comptes et appliquée par Madame la Préfète.

Plus grave encore : cet arrêt brutal a compromis nos objectifs de développement, indispensables pour notre qualité de vie et notre sécurité, comme la réfection des entrées de ville et des trottoirs, la sécurisation de l'avenue Politanski, l'installation de caméras de vidéoprotection, les aménagements PMR, la phase 2 du remplacement en LED de l'éclairage du complexe sportif, ou encore la végétalisation de la cour de l'école primaire.

Afin que personne ne doute de l'intention des opposants de saboter les objectifs municipaux, dix élus ont, en juillet, boycotté une nouvelle réunion du Conseil et participé partiellement au suivant.

La question est donc simple : comment se présenter en défenseurs des associations quand, pour la plupart, ces opposants étaient absents des événements et assemblées générales depuis cinq ans ?

À l'approche des élections, leur objectif est clair : bloquer Longlaville jusqu'en mars 2026 et s'offrir aux yeux des citoyens une image de sauveurs, en créant une union locale improbable digne d'un mariage de la carpe et du lapin. S'alliant désormais avec ceux qu'ils combattaient il y a cinq ans, ils osent produire de médiocres ambitions politiques et n'hésitent pas à demander à Madame la Préfète le retrait de mes délégations et indemnités, tout en conservant les leurs.

Et pour mettre la touche finale à cette opération de déstabilisation, un dossier de harcèlement

a été fabriqué et soutenu avec la participation d'élus de communes voisines. Telles sont les "peaux de banane" qui me sont jetées sous les pieds depuis le début du mandat que vous m'avez confié. Mais face à cela, je reste fidèle à vos choix, dans un engagement total, qui enregistre déjà des résultats concrets.

Des résultats concrets pour Longlaville

Pour mémoire, je rappelle que j'ai assumé des responsabilités bien au-delà de celles d'un maire classique. Sans Directeur Général des Services, j'ai géré seul l'administration, ce qui a permis d'économiser plus de 400 000 € à la commune.

J'ai signé un avenant en moins-value sur le marché de l'éclairage public, réalisant plus de 1 000 000 € d'économies pour les Longlavillois.

En rétablissant nos comptes et en allant chercher 73 % de subventions pour la requalification du parc, c'est près de 2 600 000 € économisés pour Longlaville en 5 ans.

Malgré l'absence de moyens, nous avons réalisé :

la rénovation complète du parc,
la réparation du mur,
la sécurisation de l'avenue de Longwy,
le remplacement de tout l'éclairage public en LED en deux ans,
la finalisation de l'école,
l'installation d'un médecin,
la réouverture de la piscine.

Une commune fidèle à ses valeurs

Notre commune a toujours été un exemple en matière de solidarité, de fraternité et de résistance dans les moments difficiles.

Nous avons surmonté des crises financières, sanitaires et politiques grâce à la force collective des Longlavillois.

Aujourd'hui, pour la première fois, c'est d'élus eux-mêmes qu'émane un blocage délibéré, qui tourne le dos à notre volonté et veut

imposer un changement de cap.

À qui cela peut-il profiter ? Certainement pas aux familles qui attendent des aménagements pour leurs enfants, pas aux associations qui animent notre vie locale, pas aux commerçants qui espèrent un centre-ville plus attractif, pas aux habitants qui attendent plus de sécurité.

Ce blocage ne profite qu'à quelques personnes dont l'horizon politique se limite à mars 2026 et à la conquête d'un fauteuil à Longlaville ou dans d'autres instances. Fidèle à mes engagements, je continue à faire le pari de l'avenir.

Préparer Longlaville pour 20 ans

C'est à dire continuer à investir dans notre cadre de vie, à sécuriser nos rues, à rénover nos équipements, à soutenir nos associations, à développer nos espaces verts, à moderniser nos infrastructures, à attirer des services de santé et de proximité.

C'est préparer Longlaville pour les 20 prochaines années, et non pour une échéance électorale.

Je le dis avec force : à part le suffrage universel, c'est-à-dire la majorité des électrices et électeurs, personne ne me détournera de cette mission.

Ni les attaques personnelles, ni les campagnes de dénigrement, ni les alliances contre nature. Ma seule boussole, c'est l'intérêt des Longlavillois.

Et tant que vous me ferez confiance, je continuerai à agir, à chercher et à trouver des financements, à défendre notre commune dans toutes les instances, en travaillant comme je le fais depuis le début du mandat.

Je suis persuadé que le bon sens l'emportera sur les calculs politiques à courte vue. Ensemble, faisons le pari de l'avenir. Ensemble, faisons gagner l'intérêt général.

Hamdi TOUDMA
Maire de Longlaville



EN IMAGES



Juin > Kermesse Ecole Thomas Pesquet



Tournoi Tennis de table



Rencontres citoyennes



Prise en flagrant délit de dépôt sauvage





Centre aéré



Barbecue au Parc Jacques Duclos



Marché nocturne des artisans et producteurs locaux au Parc Jacques Duclos



Luna Park



Guiguettes au parc Jacques Duclos



CENTRES AÉRÉS

À LONGLAVILLE, MÊME LES GAULOIS ET LES FÉES TROUVENT REFUGE AU CENTRE DE LOISIRS !



CET ÉTÉ, LA MAISON DE L'ENFANCE DE LONGLAVILLE A UNE FOIS ENCORE FAIT LE BONHEUR DES ENFANTS DE 3 À 12 ANS, EN ACCUEILLANT 85 INSCRITS EN JUILLET... ET AUTANT EN AOÛT, AVEC UNE MOYENNE DE 50 ENFANTS PAR SEMAINE ! ENTRE ANIMATIONS CRÉATIVES, SORTIES, DÉCOUVERTES SPORTIVES ET NUITS À LA BELLE ÉTOILE, LES PETITS LONGLAVILLOIS ONT VÉCU DEUX MOIS RICHES EN AVENTURES.

Juillet : Astérix, Obélix et les Irréductibles Lon'Gaulois

Plongés dans l'univers d'Astérix, les enfants ont relevé des défis « à la gauloise », fabriqué leurs casques, goûté des potions magiques (sans barde, mais avec du jus de

fruit), et participé à de grands jeux dignes des habitants du célèbre village.

Les plus jeunes ont profité d'une sortie au KO JUMP, pendant que les plus grands ont affronté les montagnes russes du parc Walygator.

Une nuit sous tente dans le parc Jacques Duclos a marqué les esprits, tout comme la journée inter-centre avec Thil, l'occasion de tisser des liens entre enfants des deux communes autour d'activités partagées et de jeux collectifs.

Août : Contes et légendes du Parc Duclos

En août, le parc Jacques Duclos s'est transformé en royaume enchanté ! Lutins, sorcières, chevaliers et fées ont accompagné les enfants dans leur imaginaire, au rythme des activités contées et des aventures

extraordinaires.

Les animations sportives ont également eu la part belle : pêche, pétanque, capoeira, zumba et même une initiation au golf ont ponctué les journées.

L'incontournable nuit sous tente a permis aux jeunes rêveurs de dormir au cœur des légendes du parc... et la sortie à Woinbey est venue conclure l'été en beauté !

Un été rendu possible grâce à tous

La commune remercie chaleureusement les animateurs, les associations locales et tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de ce centre de loisirs 2025. Grâce à leur implication, les enfants ont vécu un été inoubliable, mêlant évasion, partage et découverte, au cœur même de Longlaville. ■





ÉCOLE THOMAS PESQUET KERMESSE

L'école élémentaire Thomas PESQUET a organisé une kermesse le mardi 24 juin 2025 de 16h00 à 22h00. Cet événement a été une réussite grâce à la mobilisation de l'équipe enseignante, des parents d'élèves élus et de parents volontaires pour installer et animer des stands (restauration et jeux). De nombreuses familles sont venues participer à l'événement afin de partager un moment convivial pour le plus grand bonheur des enfants. ■



BONS SCOLAIRES

La rentrée scolaire entraîne de nombreuses dépenses pour les ménages, déjà sollicités pendant les vacances. Les cartes cadeaux sont donc très attendues.

La commune de Longlaville continue sa tradition en distribuant des cartes cadeaux aux collégiens (36 €) et aux lycéens (41 €), à utiliser au supermarché Leclerc.

Ces cartes, destinées aux familles de la commune, sont à retirer à l'accueil de la mairie avant "le 10 septembre", sur présentation d'un justificatif de domicile et du dernier bulletin scolaire.

Les étudiants en études supérieures reçoivent une bourse de 150 €.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie à partir du 15 septembre, avec une date limite au 31 octobre. La bourse sera versée en fin d'année. ■

PISCINE

DES STAGES PENDANT L'ÉTÉ
DES ACTIVITÉS
TOUTE L'ANNÉE

Cet été, la piscine municipale a organisé des stages de natation très prisés. Ils ont permis aux enfants de la commune d'apprendre à nager et de se protéger du risque de noyade. Rappelons que la noyade reste la première cause de décès accidentel chez les moins de 25 ans, avec près de 1 500 cas recensés chaque année en France.

INSCRIPTIONS et RÉINSCRIPTIONS

Toute réservation s'effectue directement à la Piscine de Longlaville, rue René GETTI.
Mail : piscine@longlaville.fr
Téléphone : 03.82.44.23.49



à noter



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Scolaire et associatif	Scolaire et associatif	Natation enfants 9h00-9h45	Scolaire et associatif	Scolaire et associatif	Natation adultes 9h00-9h45
Scolaire et associatif	Scolaire et associatif	Eveil aquatique* 10h00-10h45	Scolaire et associatif	Scolaire et associatif	Aquagym 10h00-10h45
Aquagym 10h45-11h30	Scolaire et associatif	Aqua Kid* 10h45-11h30	Aquagym 10h45-11h30	Scolaire et associatif	Aqua kid* 11h00-11h45
Scolaire et associatif	Natation adultes 15h45-16h30	Natation enfants 14h00-14h45	Scolaire et associatif	Scolaire et associatif	
Scolaire et associatif	Natation enfants 17h15-18h00	Natation enfants 15h00-15h45	Natation adultes 15h45-16h30	Scolaire et associatif	
Associatif	Natation enfants 18h00-18h45	Eveil aquatique* 16h00-16h45	Natation enfants 17h15-18h00	Associatif	
Associatif	Aquagym 19h00-19h45	Aqua Kid* 17h00-17h45	Aquagym 18h15-19h00	Associatif	

*Présence obligatoire d'un parent

Les créneaux pourront être ajustés en fonction de leur succès et de l'intérêt qu'ils susciteront



EVEIL AQUATIQUE : DE 1 A 2 ANS
AQUAKID : DE 3 A 5 ANS
NATATION ENFANTS : DE 6 A 10 ANS

Il est impératif de réserver et de régler au préalable les séances avant de participer à toutes les activités proposées.

	RESIDENTS	NON RESIDENTS
AQUAGYM 10 SEANCES	70€	90€
EVEIL AQUATIQUE 10 SEANCES	90€	110€
AQUAKID 10 SEANCES	90€	110€
NATATION ENFANT 10 SEANCES	70€	90€
NATATION ADULTES 10 SEANCES	70€	90€

INSCRIPTIONS

Toute réservation s'effectue directement à la piscine de Longlaville, rue René Getti
Mail : piscine@longlaville.fr
Téléphone : 03 82 44 23 49

CONSEIL MUNICIPAL : UN BUDGET BLOQUÉ, UN AVENIR SUSPENDU

LE 11 AVRIL DERNIER, DIX ÉLUS D'OPPOSITION ET DE L'ANCIENNE MAJORITÉ ONT CHOISI DE VOTER CONTRE LE BUDGET 2025 PRÉSENTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ. RETOUR SUR CE REJET QUI A EU DES CONSÉQUENCES IMMÉDIATES POUR NOTRE COMMUNE : **SUPPRESSION DE LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET, SUPPRESSION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS, BLOCAGE DES INVESTISSEMENTS ESSENTIELS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ, DE VOIRIE ET D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS.**



Ont voté CONTRE

Mme FURGAUT – Mme MELONI – Mme LESUEUR – M. DAQUINO – M. PISIU – Mme PICA – M. DIMONTE – M. VALENTINI – Mme MAROCCOU (représentée par Mme LESUEUR) – Mme SOHYER (représentée par Mme PICA)

Ont voté POUR

M. TOUDMA – M. GASPAROTTO – M. MBAYE – Mme HASSAN – M. KEMMOUN – M. GOTTI – Mme VERDUN – M. GUERRA (représenté par M. MBAYE) – Mme KOCA (représentée par Mme VERDUN)

BUDGET 2025 : VALIDÉ PAR LA PRÉFÈTE, MAIS SANS AMBITION

Conformément à la loi, le rejet du budget a entraîné son transfert à la Chambre Régionale des Comptes, puis à Madame la Préfète de Meurthe-et-Moselle.

Ainsi, lors du Conseil municipal du 22 juillet, le budget primitif 2025, rendu exécutoire par la Préfète, a été présenté. Il ne s'agit pas du budget préparé par la municipalité. Il s'agit d'un budget "normal", limité au minimum légal, alors même que

Longlaville disposait d'un excédent record de 1,1 million d'euros en 2024.

Ce résultat exceptionnel, fruit du redressement engagé depuis 2020, aurait pu permettre de financer des projets concrets et attendus : sécurisation de la rue Politanski, végétalisation de la cour de l'école T. Pesquet, finalisation du remplacement de l'éclairage en LED du complexe sportif, création d'une résidence seniors, déploiement de la vidéoprotection, modernisation des voiries, des trottoirs et remise à niveau des équipements publics.

Un choix politicien aux dépens des habitants Alors, à qui profite ce non-vote du budget ?

Certainement pas aux familles, aux associations, aux commerçants ni aux habitants.

Il ne profite qu'à ceux qui ont choisi de bloquer la commune pour des motifs purement politiques.

Ceux-là mêmes qui ont prétendu que le budget serait représenté un mois plus tard, alors qu'il a été transmis dès début juillet à la Préfecture.

Ceux qui ont affirmé que les dépenses

seraient maintenues, alors que chacun peut constater aujourd'hui l'inverse.

Ces élus n'ont jamais construit un budget, ne maîtrisent rien de la rigueur financière, et au final, ils ont paralysé la commune en privant Longlaville de projets indispensables. Leur seul objectif : transformer un outil budgétaire en instrument de blocage électoral.

Redonner un cap à Longlaville

Si notre ville est aujourd'hui contrainte par ce budget exécutoire, il ne s'agit pas d'une fatalité.

Dans les prochaines semaines, nous proposerons au Conseil municipal des décisions modificatives pour corriger ce budget imposé, rétablir une sincérité budgétaire et permettre, en priorité, aux associations locales de bénéficier des subventions qui leur reviennent.

Parce que notre responsabilité est de défendre l'intérêt général, nous ne laisserons pas Longlaville prisonnière d'un budget de gestion courante. Nous continuerons à chercher les marges d'action, à corriger ce qui doit l'être et à préparer les investissements que les Longlavillois attendent. ■

LA VÉRITÉ SUR LE CALENDRIER DES DÉCISIONS

De 2020 à 2024 : les preuves concrètes d'un redressement réussi.

En seulement quatre ans, malgré une situation financière critique au départ, nous avons redressé Longlaville sans augmenter les impôts.

- Sortie de la tutelle préfectorale en six mois (fin 2020)
- Déficit de 1,7 million d'euros résorbé
- Plus de 1,1 million d'euros d'excédents inscrits au budget 2025, validés par la Préfecture et la Chambre Régionale des Comptes

Ceredressement a permis derelancer des services essentiels et d'investir pour l'avenir :

- Réouverture de la piscine municipale, fermée depuis 7 ans
- Sécurisation des écoles et bâtiments publics
- Projet de déploiement de la vidéoprotection pour protéger nos équipements
- Modernisation de l'éclairage public réalisée en 2 ans au lieu de 12 ans
- Rénovation du parc Jacques Duclos et de son mur devenu dangereux
- Amélioration progressive des voiries
- Finalisation du chantier de l'école T. Pesquet, abandonné en 2020 faute de moyens

Face à la pénurie médicale, nous avons accompagné l'installation d'un médecin généraliste :

Et parce que la vie locale ne se limite pas aux travaux :

- Création d'une police municipale mutualisée
- Lancement d'un point de restauration dans le parc
- Soutien à un nouveau trail associatif
- Travail régulier avec le Conseil citoyen participatif
- Accompagnement pour l'installation de l'usine Carbios
- Lancement du projet de création de logements seniors

Ce sont des faits, pas des promesses. Ce travail a été mené avec sérieux, constance et efficacité, pour remettre Longlaville debout, au service de ses habitants.

**Consultez l'intégralité
de ces documents officiels
en scannant le QR code**



PAROLE D'ÉLUE

Sylvie Hassan,
Conseillère déléguée aux finances

**“ Quand on bloque un budget,
il faut assumer les conséquences.”**

Le budget 2025 que nous avons préparé était sérieux, équilibré, et porteur d'une vision d'avenir. Il s'appuyait sur un travail rigoureux, avec un excédent prévisionnel de plus de 1,1 million d'euros, fruit d'une gestion saine et structurée depuis 2020.

Ce budget n'a pas été voté par le conseil municipal, bloqué par 10 élus, dont plusieurs anciens membres de la majorité. Ce refus n'a rien d'une posture constructive : c'est un choix politique, qui a eu des conséquences directes sur la commune.

Il est temps de le rappeler clairement :

Quand un budget n'est pas voté, qu'il soit en excédent ou en déficit, la règle est la même.

La Préfecture saisit la Chambre régionale des comptes (CRC), qui élabore alors un budget dit "normal", limité aux dépenses strictement obligatoires.

Ce n'est plus le maire qui décide. Le budget devient exécutoire par arrêté préfectoral, comme cela a été fait cette année.

Pendant ce temps, certains élus continuent à propager de fausses informations. Ils affirment que le 14 juillet aurait pu être maintenu... alors qu'ils ont eux-mêmes refusé le budget qui le finançait.

Pire : ces mêmes élus ont voté contre le compte administratif 2024, malgré un excédent net confirmé par la CRC de 1,1 million d'euros, et malgré l'avis positif du représentant des finances publiques, qui a reconnu que la situation de la commune s'était significativement améliorée.

Et même si par hypothèse la ligne budgétaire du 14 juillet avait été maintenue par la CRC et validée par la Préfète, la notification officielle du budget réajusté est arrivée le 1^{er} juillet.

Or, l'organisation d'un événement comme celui-ci nécessite un dépôt en préfecture deux mois avant, notamment pour les autorisations de sécurité.

Il était donc légalement et juridiquement impossible de maintenir le feu d'artifice.

Décidément, ceux qui bloquent ne maîtrisent ni les règles, ni les responsabilités qu'ils prétendent incarner.

Le plus choquant, c'est que certains de ces élus :

- n'ont pas participé aux réunions budgétaires,
- n'ont jamais réuni leurs commissions,
- ont refusé de construire quoi que ce soit, mais continuent de percevoir leurs indemnités, pendant que la commune subit les conséquences de leur obstruction.

Il ne suffit pas de s'opposer. Encore faut-il comprendre ce qu'est un budget communal. À défaut, je recommande la lecture du Code général des collectivités territoriales.

Pour ma part, je continuerai à agir avec rigueur, transparence et responsabilité, au service des Longlavilloises et des Longlavillois.

Sylvie Hassan
Conseillère municipale déléguée aux finances

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : UN VOTE CONTRE LE BUDGET DE 10 ÉLUS OCCASIONNANT LA SUPPRESSION DE L'ENVELOPPE PAR LA CRC ET LA PRÉFECTURE !

MALGRÉ LES BLOCAGES ET LES MANŒUVRES, LONGLAVILLE RESTE AUX CÔTÉS DE SES ASSOCIATIONS. DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES, DES RUMEURS CIRCULENT LAISSANT CROIRE QUE LA MUNICIPALITÉ AURAIT VOLONTAIREMENT SUPPRIMÉ LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS. CES ACCUSATIONS SONT FAUSSES. LES PREUVES OFFICIELLES SONT LÀ, SOUS VOS YEUX.

CE QUE LA MUNICIPALITÉ AVAIT PRÉVU

Dès le début de l'année, la municipalité avait inscrit au budget une enveloppe de 80 000 € pour soutenir la vie associative locale. Ce budget a été travaillé en commission, puis inscrit à l'ordre du jour du Conseil municipal du 11 avril 2025.

CE QUI S'EST PASSÉ

Le budget a été rejeté par 10 élus d'opposition et dissidents, bloquant toute la programmation municipale, y compris les subventions aux associations.

Suite à ce rejet, Madame la Préfète a saisi la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Celle-ci a imposé un budget « en équilibre normal », supprimant toute ouverture de crédits pour les subventions.

La preuve est là : l'extrait budgétaire CRC montre clairement que l'enveloppe de 80 000 € prévue par la municipalité a été annulée par décision de la Préfète et de la CRC, et non par le maire.

DES ATTAQUES COORDONNÉES

Il est important de rappeler que le président du club de foot l'ASSL, M. Bill, a multiplié les courriers auprès de la Préfecture et de la CRC faisant passer le maire et la municipalité comme des "anti-associations".

Ces écrits ont ensuite été transmis aux élus dissidents, alimentant une campagne organisée pour discréditer la municipalité.

Cette connivence entre le président de l'ASSL et les élus dissidents n'avait qu'un seul objectif : nuire à la majorité municipale en manipulant la vérité, au détriment de la sérénité associative.

LA TRANSPARENCE, RIEN QUE LA TRANSPARENCE

Contrairement aux rumeurs, la municipalité a toujours agi dans la clarté. Une visioconférence avec Madame la Préfète a même été organisée pour rétablir publiquement la vérité et confirmer que la mairie avait bel et bien prévu les subventions.

Depuis 2020, nous avons toujours été aux côtés des associations, dans un esprit de soutien, de dialogue et de respect. Nous ne les avons jamais instrumentalisées, et nous continuerons à défendre leurs intérêts dans le cadre légal qui nous est imposé.

CONCLUSION LA VÉRITÉ EST SIMPLE :

La municipalité avait inscrit 80 000 € pour les associations, 10 élus d'opposition et dissidents ont rejeté ce budget, La CRC et Madame la Préfète ont imposé un budget sans subventions, Pendant ce temps, certains ont instrumentalisé la situation pour nuire politiquement

Et le plus paradoxal, c'est que ces mêmes élus, qui se dressent aujourd'hui en "défenseurs du monde associatif", n'ont pour la plupart jamais participé à une assemblée générale ni à un événement associatif depuis le début du mandat.

Désormais, le budget rendu exécutoire par Madame la Préfète ne contient plus l'enveloppe destinée aux associations.

Mais le Maire présentera lors du prochain Conseil municipal une décision modificative du budget afin de réalimenter cette enveloppe et de soutenir les associations, comme il l'a toujours fait depuis 5 ans.

Malgré les manœuvres et les blocages, Longlaville reste et restera aux côtés de ses associations, parce qu'elles sont au cœur de la vie, du dynamisme et de la fraternité de notre ville. ■

BÂTIR UNE VILLE VIVANTE ET ATTRACTIVE, pensée avec et pour ses habitants



Depuis septembre 2020, la municipalité, en lien étroit avec l'agence d'urbanisme et le groupe de travail « aménagement du territoire », a engagé une réflexion ambitieuse pour transformer durablement Longlaville. Ce travail, conduit avec les habitants, dépasse la simple construction de logements : il dessine un véritable projet de ville, cohérent, équilibré et tourné vers l'avenir.

Malgré une situation financière compliquée, nous avons choisi d'anticiper les besoins des dix prochaines années pour préparer Longlaville à relever les défis de demain. Cette réflexion globale tient compte de l'ensemble des enjeux de la vie quotidienne : l'accueil des enfants scolarisés, les accès et les stationnements, la qualité des voiries, les services de proximité, les espaces partagés. Rien n'a été laissé au hasard, car notre objectif est clair : faire de Longlaville une ville vivante et dynamique, et non une simple cité-dortoir.

Des logements pour toutes et tous

Longlaville doit offrir une réponse adaptée à chacune et chacun, et non uniquement à une minorité capable d'acquérir un bien immobilier. C'est pourquoi ces projets prévoient une offre de logements diversifiée et accessible :

- Des logements locatifs.
- De l'accession sociale à la propriété.
- Des résidences seniors adaptées.
- Des espaces communs favorisant le lien social.

Cette diversité est essentielle pour garantir la mixité et permettre à tous - jeunes, familles, retraités, personnes seules - de trouver leur place à Longlaville.

Un coeur de ville qui retrouve son identité

Ces projets structurants permettront à Longlaville de retrouver un véritable centre-ville, mêlant commerces de proximité, cabinets médicaux, espaces de co-working et lieux de convivialité. Plus qu'un pôle urbain, il s'agit d'un cœur battant qui redonnera à la commune son attractivité et son dynamisme.

Des friches réinventées, une mémoire préservée

La reconversion des friches industrielles, tout comme la transformation de l'ancienne école Paul-Doumer en résidence intergénérationnelle, témoignent de notre volonté de tourner la page sans effacer l'histoire. Nous redonnons vie à des sites délaissés en leur offrant une nouvelle identité, moderne, durable et respectueuse de l'environnement.

Un cap clair pour l'avenir

Ces projets, portés par des permis désormais purgés, marquent une étape décisive : ils poseront les bases du Longlaville de demain. Une ville attractive, solidaire, durable, où chacun peut trouver un logement adapté, où les habitants bénéficient de services de proximité, où l'activité économique et la vie sociale retrouvent toute leur place.

Longlaville 2030, c'est une ambition collective, née d'un travail patient et concerté. C'est la promesse d'une commune qui refuse l'immobilisme pour bâtir un avenir à la hauteur de tous ses habitants. Une ville qui vit, qui respire, et qui prépare les dix prochaines années avec confiance et détermination. ■



PROJET

LE CLOS (EX ÉCOLE DOUMER)

Que va devenir l'ancienne école Paul-Doumer ?

Parce que l'émotion est naturellement grande, Monsieur le Maire, Hamdi TOUDMA, a tenu à répondre aux interrogations des Longavillois, en particulier de celles et ceux qui ont connu les bancs de Paul-Doumer.

"Avec la démolition de l'ancienne école Paul Doumer, nous sommes face à un moment chargé de mémoire. Cette école a été, pour des générations d'habitants, une porte d'entrée dans la vie. Beaucoup y gardent le souvenir de leurs enseignants, des odeurs de craie, des premières amitiés. C'est pourquoi, avant toute décision, nous avons longuement réfléchi et étudié toutes les options."

Un groupe de travail réunissant élus, habitants et professionnels avait envisagé la rénovation, mais les contraintes techniques et financières ont rendu ce projet irréalisable. La ville a donc fait le choix d'ouvrir une nouvelle page pour ce site en lançant un programme résidentiel ambitieux : Le Clos – Les Jardins de Longlaville.

Un projet tourné vers l'avenir

L'architecte Marc LAROCHE explique :
"Le Clos n'est pas un programme immobilier comme les autres. Nous avons voulu concevoir une résidence intergénérationnelle, qui favorise le lien social et le bien-être."

Le projet représente un investissement de plus de 5,5 millions d'euros et prévoit la construction de 30 logements, du F2 au F4. Huit appartements sont déjà réservés.

Les atouts du Clos :

Espaces communs : potager partagé, salle polyvalente, celliers privatifs sous l'ancien préau conservé.

Extérieurs : terrasses et balcons généreux, jardin commun aménagé à la place de l'ancienne cour goudronnée.

Accessibilité : logements adaptés PMR, ascenseur, parking sécurisé en rez-de-chaussée.

Respect de l'environnement : normes RE2012 renforcées, toiture végétalisée, isolation performante, menuiseries haute qualité, plancher chauffant.

Mémoire préservée : conservation partielle des murs historiques, qui continueront à marquer le paysage et à transmettre le souvenir du lieu. ■

TRANSFORMATION DU CENTRE VILLE



"APRÈS 5 ANS DE PROCÉDURE, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DONNE RAISON AU MAIRE : LE PROJET DE CŒUR DE VILLE VA NAITRE "

DEPUIS 2020, LA MUNICIPALITÉ A ENGAGÉ UN TRAVAIL DE FOND POUR REDONNER VIE AU CŒUR DE LONGLAVILLE, EN LIEN ÉTROIT AVEC LES HABITANTS ET AVEC L'APPUI DE L'AGENCE D'URBANISME. LOIN D'UN SIMPLE PROJET IMMOBILIER, IL S'AGIT DE RECONSTRUIRE UN VÉRITABLE CENTRE-VILLE, MÉLANT LOGEMENTS, COMMERCE, OFFRE DE SANTÉ ET SERVICES DE PROXIMITÉ.

Une vente sécurisée dans l'intérêt des habitants

Contrairement à l'ancienne équipe municipale, qui avait envisagé une cession des terrains à seulement 350 000 €, nous avons sécurisé une vente à près de 900 000 €, soit plus du double, dans l'intérêt exclusif de la commune.

Les démarches ont été menées avec rigueur : dépollution réglée, enquête publique conduite, permis purgé de tout recours et terrains désormais déclassés conformément à la loi.

Ce qu'a dit la justice

Le Tribunal administratif de Nancy, dans un jugement rendu public le 3 juin 2025, a annulé la délibération de 2018 qui avait autorisé la vente signée en 2019, validant ainsi la position actuelle et rappelant les manquements graves de l'ancienne majorité.

La justice a confirmé noir sur blanc que le maire de l'époque n'avait pas reçu le pouvoir de vendre dans ces conditions.

Extrait du jugement :

"Il résulte de ce qui précède qu'en réponse à l'interrogation du tribunal judiciaire de Val-de-Briey, il y a lieu de déclarer que la délibération du 12 décembre 2018 n'a pas valablement autorisé le maire de la commune de Longlaville à signer l'acte de vente du 11 janvier 2019."

(Tribunal administratif de Nancy - Jugement du 3 juin 2025 - n°2500063)

Un blocage levé par le Conseil municipal

Pourtant, le 11 avril 2025, malgré ce rappel de la justice, certains élus – accompagnés de six dissidents – avaient refusé de voter le déclassement des terrains, bloquant temporairement l'avancée du projet.

Heureusement, lors du dernier conseil municipal, la délibération de déclassement a enfin été adoptée, ainsi que l'autorisation donnée au maire de céder les parcelles.

Un projet structurant pour Longlaville

Avec ce vote, le projet peut désormais être lancé. Il permettra :

- L'installation de spécialistes de santé, renforçant l'offre médicale locale,
- L'ouverture d'un commerce de proximité,
- La création d'espaces de co-working et de co-living, adaptés aux nouveaux modes de vie et de travail,
- L'aménagement d'une grande place publique centrale, cœur de vie et de convivialité,
- Et la construction de logements modernes et adaptés aux besoins des familles et des seniors.

Une nouvelle étape pour l'avenir

Le projet "Cœur de Longlaville" n'est plus une promesse mais une réalité en marche. Après des années de procédures, de recours et de blocages, il est enfin prêt à voir le jour.

C'est une victoire pour la commune, pour ses habitants, et pour l'avenir de Longlaville : un centre-ville vivant, attractif et solidaire. ■



Une nouvelle place Elsa Triolet

pensée comme un lieu de vie,
de détente et de rencontre
pour tous les habitants



Des espaces de co-working

pour encourager le
télétravail, l'entrepreneuriat
et créer de nouvelles
synergies professionnelles



Des commerces de proximité

au pied de ces nouvelles résidences
pour encourager les circuits courts
et soutenir la vie locale



Des résidences modernes

pour accueillir de nouveaux habitants,
dynamiser les quartiers et renforcer
l'économie locale





UN NOUVEAU PROJET RÉSIDENTIEL AUX FONTENETTES CONSTRUCTION DE 80 LOGEMENTS



VUE DEPUIS LA RUE MARCELLIN BERTHELOT AVANT DÉMOLITION ET APRÈS



VUE DEPUIS LA RUE DES VICTIMES DU NAZISME AVANT DÉMOLITION ET APRÈS

LA COMMUNE DE LONGLAVILLE POURSUIT SA TRANSFORMATION URBAINE AVEC UN PROJET D'ENVERGURE SUR LE SITE DES FONTENETTES (PARCELLE AB 60, SURFACE 10 269 M², RUE DES FONTENETTES). L'ANCIEN BÂTIMENT INDUSTRIEL PRÉSENT SUR LE TERRAIN A ÉTÉ DÉMOLI POUR LAISSER PLACE À UN NOUVEL ENSEMBLE RÉSIDENTIEL MODERNE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

Un projet résidentiel ambitieux

Le programme prévoit la réalisation de 5 bâtiments d'habitation, totalisant 84 logements, construits au-dessus d'un parking en sous-sol commun.

Les immeubles, de 2 à 3 étages avec attique, offriront des logements spacieux et lumineux, dotés de grandes terrasses. Un commerce en rez-de-chaussée verra également le jour rue Marcellin Berthelot, contribuant à l'animation du quartier.

Des constructions modernes et conformes aux normes

Les bâtiments respecteront les réglementations en vigueur :
Réglementation thermique RE 2020 (logements collectifs anticipés)
Nouvelle réglementation acoustique.
Norme électrique NFC 15-100 (2024).
Accessibilité PMR à tous les niveaux grâce à ascenseurs et circulations adaptées.

Les matériaux choisis marient tradition et modernité : brique de parement rouge-brun, enduit blanc cassé, bardage bois composite, châssis anthracite.

Les toitures seront végétalisées et le mur en pierre le long de la rue des Fontenettes sera conservé.

Des espaces verts et des stationnements pensés pour tous

Le projet met l'accent sur l'intégration paysagère :

Création d'espaces verts plantés d'arbres.
Clôtures végétalisées.
Stationnements en pavés drainants engazonnés.
Gestion écologique des eaux pluviales par infiltration sur la parcelle.

Côté stationnement, le programme prévoit 245 places au total, dont :
155 places en sous-sol (84 garages privés et 71 places ouvertes),
90 places de surface pour les visiteurs.

Tous les emplacements souterrains seront pré-équipés pour la recharge électrique, avec deux bornes installées dès la livraison. Un local à vélos sera aménagé dans chaque bâtiment.

Une intégration harmonieuse dans le quartier

Conçu selon le Plan Local d'Urbanisme (zone UBb), ce projet répond aux règles de hauteur et de recul en vigueur. Les bâtiments, organisés autour d'escaliers et ascenseurs, s'orientent différemment afin d'offrir des vues dégagées et une architecture variée.

Avec ses logements, ses espaces verts, son commerce de proximité et ses aménagements adaptés aux mobilités actuelles, ce projet représente une étape importante dans la requalification du secteur des Fontenettes et contribue à renforcer l'attractivité résidentielle de Longlaville. ■



LE PROJET DU VILÉ : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LONGLAVILLE RÉSIDENCES SÉNIOR ET ACCESSION SOCIALE

LA COMMUNE DE LONGLAVILLE S'APPRÊTE À ACCUEILLIR UN NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER AU LIEU-DIT DU VILÉ, PORTÉ PAR EVEL PROMOTION, ACTEUR LOCAL ENGAGÉ DANS UNE CONSTRUCTION RESPONSABLE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR.

Une vision durable de l'habitat

Evel Promotion se distingue par son approche respectueuse de l'environnement. Dès la conception, chaque projet intègre des critères écologiques : choix de matériaux durables, orientation des bâtiments, intégration paysagère... L'objectif est clair : proposer des logements confortables, adaptés aux évolutions familiales, tout en limitant l'impact sur le cadre de vie.

Un mot du directeur

« Ce projet est une opportunité pour Longlaville. Il permettra d'accueillir de nouveaux habitants, tout en proposant une offre de logements diversifiée et accessible. Il contribuera également à relier deux quartiers aujourd'hui séparés par un terrain en friche, créant ainsi une continuité urbaine bénéfique pour tous. »

Le programme se compose de trois types de logements :

- Des logements locatifs
- Des logements locatifs adaptés aux seniors
- Des logements en accession sociale à la propriété

Un projet pensé pour Longlaville et ses habitants

Conçu en concertation avec les élus et le comité citoyen, le projet du Vilé s'intègre harmonieusement dans le paysage local. L'architecture sobre et les matériaux choisis respectent l'identité de la commune. Les aménagements paysagers favoriseront la biodiversité et préserveront les espaces verts.

Une nouvelle rue verra également le jour, reliant la rue du 11 novembre 1918 à la rue Jean Jaurès, facilitant ainsi les déplacements et renforçant les liens entre les quartiers. ■

L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU MÉDECIN À LONGLAVILLE : UN ESPOIR RETARDÉ MAIS CONFIRMÉ

LA MUNICIPALITÉ, MOBILISÉE DEPUIS DE LONGS MOIS FACE À LA PÉNURIE MÉDICALE, A OBTENU UNE AVANCÉE MAJEURE : L'INSTALLATION DE LA DOCTEURE AÏCHA DARCHI, ORIGINAIRE DU JURA, FORMÉE EN FRANCE ET EXERÇANT EN BELGIQUE DEPUIS 2006. SÉDUITE PAR L'IDÉE DE REVENIR PRATIQUER DANS UN SYSTÈME DE SANTÉ SOLIDAIRE ET SUR UN TERRITOIRE EN FORTE ATTENTE DE SOINS, ELLE A CHOISI LONGLAVILLE POUR S'IMPLANTER.



Cependant, des lenteurs administratives de l'Ordre des médecins retardent son installation effective depuis plusieurs mois. Nous comptons désormais sur cette institution pour faire évoluer rapidement la situation, car **des centaines de patients** sont dans l'attente d'un médecin.

En attendant l'ouverture de la future maison de santé retardée pour des raisons politiques indépendantes de la commune, la Docteure DARCHI exercera

dans une salle annexe de l'école primaire, spécialement réaménagée par la mairie.

UN COMBAT MUNICIPAL RECONNU

France 3 Lorraine et L'Est Républicain ont récemment relayé ce combat acharné mené par la municipalité pour garantir une offre médicale de proximité.

« Nous ne pouvions pas attendre plus longtemps », souligne le Monsieur le maire. « Face aux chiffres alarmants publiés par l'Ordre des médecins, nous avons décidé de nous battre pour trouver une solution. »

En Meurthe-et-Moselle, le nombre de généralistes a chuté de 13,2 % depuis 2010, soit seulement 136 médecins pour 100 000 habitants. À Longlaville, commune de 2 400 habitants, la situation devenait critique.

ERRATUM : LE DOCTEUR GRANDIDIER RESTE EN FONCTION

Dans la précédente édition de la Gazette, nous avons annoncé à tort le départ à

la retraite du Docteur GRANDIDIER. Nous tenons à corriger cette erreur et à lui adresser toutes nos excuses.

Le Docteur GRANDIDIER poursuit son activité et la commune a l'immense satisfaction de pouvoir encore longtemps bénéficier de son expérience et de son expertise médicale.

DEUX PRATICIENS POUR UN NOUVEAU SOUFFLE

Avec l'arrivée de la Docteure DARCHI aux côtés du Docteur GRANDIDIER, Longlaville peut envisager l'avenir avec plus de sérénité. Ce renfort médical, même retardé, constitue une immense attente pour la population et illustre la détermination de la municipalité à agir concrètement face à la désertification médicale. ■





Rencontres citoyennes

RENCONTRES CITOYENNES AVEC LE MAIRE : UN MOMENT D'ÉCHANGE ET DE PROXIMITÉ

Les vendredi 11 et samedi 12 juillet 2025, les habitants de Longlaville ont répondu présents aux rencontres citoyennes organisées par le Maire, Hamdi Toudma.

Ces rendez-vous avaient pour objectif d'échanger, expliquer et écouter, dans un esprit de transparence et de dialogue. À chaque étape, les participants ont pu découvrir les éléments concrets de l'action municipale, les choix budgétaires réalisés, les projets en cours ainsi que les documents officiels qui les accompagnaient.

Ces moments ont aussi permis :

- ✓ de répondre directement aux questions des habitants, pièces à l'appui,
- ✓ de recueillir de nombreuses suggestions,
- ✓ et surtout de partager une parole libre et constructive autour de l'avenir de la commune.

Le vendredi soir, la rencontre s'est tenue place du 24 juillet, face à la mairie, dans une ambiance conviviale ponctuée par un apéritif partagé.

Le lendemain matin, le Maire et son équipe sont allés à la rencontre des habitants dans différents quartiers : chemin de Saulnes, rue de l'Aviation, rue Jules Guesde/Jean Jaurès et enfin en centre-ville.

Ces rencontres citoyennes ont été vécues comme de véritables moments de démocratie de proximité, renforçant le lien entre la municipalité et la population.

Pour Longlaville, pour vous.





Nouveaux à Longlaville !

PIZZA BOX

*Un nouveau repreneur
au 83 avenue Bogdan Politanski*

Bonne nouvelle pour les gourmands : la pizzeria Pizza Box, anciennement Pizza Best, a trouvé un repreneur. Fort de son expérience en Italie, le nouveau chef souhaite garder l'esprit convivial tout en proposant quelques nouveautés.

Au menu, pizzas traditionnelles et spécialités italiennes préparées avec des produits frais. Monsieur le maire est venu lui souhaiter la bienvenue, et plusieurs agents communaux sont déjà conquis. La municipalité se réjouit de cette reprise qui dynamise le commerce local. ■



O'ZAZA

*Une nouvelle table conviviale
au 93 avenue Bogdan Politanski*

Longlaville voit son offre gourmande s'élargir avec l'arrivée de O'ZAZA, déjà reconnu au Luxembourg. L'établissement mise sur convivialité, qualité et générosité avec une carte variée adaptée aussi bien aux repas rapides qu'aux moments en famille ou entre amis. Monsieur le maire est venu souhaiter la bienvenue au propriétaire et saluer cette initiative. La municipalité adresse ses vœux de réussite à O'ZAZA, convaincue qu'il deviendra vite une adresse incontournable.

O'ZAZA – 93 avenue Bogdan Politanski, Longlaville ■

CARNIBOX

La boucherie créative, avenue du Luxembourg

Rachid KERRAOUI, Maître Artisan Boucher, a mis en place un distributeur automatique équipé de casiers réfrigérés, situé avenue du Luxembourg à Longlaville.

Ce point de vente en libre-service propose des colis prêts à cuisiner ainsi que des viandes fraîchement emballées depuis son atelier de la Boucherie Créative, à Herserange.

Facile d'accès grâce aux deux places « arrêt-minute », ce dispositif innovant permet un achat rapide, accessible 7 jours sur 7, avec un paiement sécurisé par carte bancaire.

Les produits, soigneusement sélectionnés et préparés dans le respect des traditions artisanales, garantissent une viande de qualité pour répondre aux attentes d'une clientèle exigeante. ■



ANGELA COUTURE & REPASSAGE

Le savoir-faire artisanal au service des Longlavillois



Installée depuis quelques mois au 18 avenue Bogdan Politanski, Angela Couture & Repassage s'impose comme une adresse incontournable pour celles et ceux qui recherchent un travail soigné et personnalisé. Avec passion et minutie, Angela propose une large gamme de services :

retouches, couture d'accessoires, restauration de vêtements vintage, robes de mariée et de demoiselle d'honneur, créations sur mesure, mais aussi repassage à la main et défroissage. Son expertise permet de redonner vie aux pièces les plus délicates et de répondre aux besoins spécifiques de chaque client, du simple ourlet aux robes de cérémonie les plus raffinées. Forte de son expérience et de son amour du métier, elle conjugue tradition artisanale et sens du détail, offrant ainsi un service de proximité qui séduit déjà de nombreux habitants. La municipalité salue ce savoir-faire local et invite chacun à pousser la porte de son atelier pour découvrir son univers où couture rime avec élégance et qualité.

Angela Couture & Repassage - 18 avenue Bogdan Politanski, Longlaville ■

AESTHETICA INTERIORS



Tout commence avec une idée... et un besoin.

Chez Aesthetica Interiors, nous concevons des espaces qui allient esthétique et fonctionnalité, en répondant aux attentes des particuliers et des professionnels. Aménagement intérieur, construction (moins de 150 m²) ou décoration, notre mission est de transformer vos lieux de vie et de travail pour qu'ils vous ressemblent et améliorent votre quotidien. Vous avez besoin de conseils, de plans, de vues 3D ou d'un accompagnement dans vos choix ? Nous sommes là pour vous guider à chaque étape.

Pourquoi avons-nous lancé Aesthetica Interiors ?

Parce que chaque intérieur raconte une histoire. Nous vous accompagnons dans la conception d'espaces sur-mesure, pensés pour s'adapter à votre mode de vie et à vos besoins. Créativité et exigence guident notre approche, avec une attention particulière portée à chaque détail.

Un projet ? Une envie de changement ?

Nous serions ravis d'échanger avec vous pour donner vie à vos idées d'aménagement, de construction ou de décoration.

Contactez-nous par mail à l'adresse contact@aestheticainteriors.com ■

NE NOURRISEZ PAS LES PIGEONS UN FLÉAU POUR LES COMMUNES



Plusieurs habitants nous ont récemment sollicités au sujet de la prolifération des pigeons en ville. Ils nous ont fait part de leur inquiétude quant aux nuisances que cela engendre :

salissures, dégradations, bruit, risques pour la santé.

Face à ce constat partagé, la municipalité souhaite sensibiliser l'ensemble des Longlavillois et rappeler le cadre légal.

★ Pourquoi est-ce un problème ?

- Les pigeons transportent des parasites et peuvent transmettre certaines maladies.
- Leurs fientes dégradent les façades, les toitures, les voitures et accélèrent l'usure du patrimoine communal.
- Le nourrissage entraîne une concentration anormale de volatiles, et favorise également l'arrivée de rats et autres nuisibles.

★ Ce que dit la loi :

Conformément au Règlement sanitaire départemental (article 120) et au Code de la santé publique (article L1311-2) :

- Il est interdit de nourrir les pigeons dans les lieux publics ou privés lorsqu'il y a un risque de nuisance.
- Toute infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

★ Ensemble, agissons

- Ne laissez pas de nourriture à l'air libre.
- Fermez correctement vos sacs-poubelles.
- Sensibilisez vos proches : nourrir les pigeons, c'est nuire à toute la collectivité.



ÉTÉ 2025 : le Parc Jacques Duclos en fête !

Cet été, malgré l'absence de budget voté et la suppression des subventions, Longlaville n'a pas renoncé à la convivialité et à la fête. Grâce à la mobilisation des associations, des forains, du snack Le P'tit Creux, de Mathieu, des agents techniques, de quelques élus et agents municipaux, une belle programmation a pu être maintenue au Parc Jacques Duclos.

Des soirées musicales et festives

Guinguettes et concerts avec LINDSAY, Peggy, DJ Stefano M., Lily's Pearl et DJ Stella, qui ont fait danser petits et grands.

Soirée des enfants, moment dédié aux plus jeunes avec animations ludiques et festives.

Soirée laser, un spectacle lumineux qui a émerveillé tout le public.

Marché Nocturne des Artisans

Bijoux, déco, textile, gourmandises et créations locales étaient au rendez-vous, offrant aux visiteurs la découverte de nos talents et savoir-faire locaux dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Le P'tit Creux du Parc

Restauration sur place tous les jours : mini-pizzas, burgers, glaces et gourmandises qui ont régalé petits et grands.

Luna Park Jacques Duclos

Manèges, confiseries, pêche aux canards et château gonflable : le parc s'est transformé en véritable lieu de joie et de rires, ouvert tous les jours dès 15h.

Merci à tous nos partenaires !

Cet été festif n'aurait pas été possible sans l'engagement et le soutien :

des associations locales,

des forains et de l'équipe du Luna Park,

du snack Le P'tit Creux et de Mathieu,

des agents techniques et municipaux,

de quelques élus investis,

et bien sûr, de vous, habitants de Longlaville, venus nombreux partager ces moments.

Malgré les contraintes budgétaires, Longlaville a prouvé que l'union et la solidarité permettent de faire vivre notre ville. Merci à tous pour votre participation et rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles fêtes encore plus belles ! ■

#Longlaville #ÇaBougeÀLonglaville #ParcJacquesDuclos #Guinguette
#MarchéArtisans #LunaPark #LePtitCreux #Été2025 #FiersDeNotreVille





**UN PROJET POUR
LE DYNAMISME
DE LONGLAVILLE !**

